



Attestation d'atteinte des objectifs
Contrat de financement n° 24BFD0190

Date de réalisation de l'attestation :

 nb
 à compléter par le bénéficiaire lors du second rapport d'avancement de phase 2
 à compléter par le bénéficiaire en fin de phase 2
 remplissage automatique

Liste des objectifs à atteindre

Référentiels			Valeurs atteintes à l'audit de phase 1	Niveau de progression cible	Valeur prévisionnelle à atteindre à l'audit de fin de phase 2
Progression dans le référentiel Climat Air Energie (provisoire en date du 20/11/2025 - attente score audit)			70.80	4,0	74.80
Progression dans le référentiel Economie Circulaire (provisoire en date du 20/11/2025 - attente score audit)			52.5	6,0	58.50
Objectifs complémentaires			Niveau atteint en fin de phase 1	Niveaux cibles intermédiaire et % de réussite associés	Niveaux cibles finaux et % de réussite associés
Thématique	Objectif opérationnel	Indicateur de suivi			
n°1	Formation/Sensibilisation / Accompagnement des changements	Réaliser des nouveaux formats d'animation associés au projet d'Université Populaire du Climat et de la Biodiversité, inscrit dans le Plan Climat et Biodiversité (balades urbaines, supports numériques ou physiques) hors conférences déjà organisées	Réalisation de 12 actions minimum sur la durée de la phase 2 du COT	Non réalisé	Réalisation de 6 actions minimum (50%) avec présentation de l'action d'animation dans une fiche bilan Réalisation de 12 actions minimum (100%) avec présentation de l'action d'animation dans une fiche bilan
	Coopération / Stratégie	Développer une stratégie partenariale multi-niveaux sur les champs de la transition écologique (développement des EnR électriques et thermiques)	Lancement de 5 projets minimum de coopération sur la durée de la phase 2 du COT (signature d'un contrat de coopération pour le développement des projets, preuve de démarrage des études techniques, réglementaires, de raccordement, ...)	Non réalisé, pré-identification de projets potentiels non lancés	Lancement de 2 projets minimum de coopération (40%) Lancement de 5 projets minimum de coopération
	Coopération / Stratégie	Elaborer la politique interne Economie circulaire de la collectivité	Réalisation d'un livrable "Politique interne Economie circulaire" de Dijon Métropole avec des fiches actions	Diagnostic réalisé en phase 1 Plan d'actions non réalisé	Synthèse des 1ères fiches actions réalisées Livrable "Politique interne Economie circulaire" de Dijon Métropole (intégrant le compte-rendu annuel des copil pendant la durée de la phase 2 du COT)
	Ressources	Réaliser une étude sur les filières de réemploi, réparation et élaboration d'un plan d'actions	Réalisation d'une étude et du plan d'actions	Non réalisé	Preuve de démarrage et d'un pré-rapport de diagnostic et élaboration des 1ères fiches actions Réalisation d'une étude des filières de réemploi et réparation sur le territoire et du plan d'actions (intégrant le compte-rendu annuel des copil pendant la durée de la phase 2 du COT)

Performance atteinte en fin d'opération

Référentiels			Valeur réelle atteinte à l'audit de fin de phase 2		% de la progression réelle atteint sur la valeur cible	
Progression dans le référentiel Climat Air Energie (provisoire en date du 20/11/2025 - attente score audit)						
Progression dans le référentiel Economie Circulaire (provisoire en date du 20/11/2025 - attente score audit)						
Objectifs complémentaires						
Thématique	Objectif opérationnel	Indicateur de suivi	Niveau intermédiaire réel atteint au second rapport d'avancement de phase 2	% de réussite associé au niveau intermédiaire atteint	Niveau réel atteint en fin de phase 2	% de réussite associé au niveau atteint
Coopération / Stratégie	Réaliser des nouveaux formats d'animation associés au projet d'Université Populaire du Climat et de la Biodiversité, inscrit dans le Plan Climat et Biodiversité (balades urbaines, supports numériques ou physiques) hors conférences déjà organisées	Réalisation de 12 actions minimum sur la durée de la phase 2 du COT				
Coopération / Stratégie	Développer une stratégie partenariale multi-niveaux sur les champs de la transition écologique (développement des EnR électriques et thermiques)	Lancement de 5 projets minimum de coopération sur la durée de la phase 2 du COT (signature d'un contrat de coopération pour le développement des projets, preuve de démarrage des études techniques, réglementaires, de raccordement, ...)				
Coopération / Stratégie	Elaborer la politique interne Economie circulaire de la collectivité	Réalisation d'un livrable "Politique interne Economie circulaire" de Dijon Métropole avec des fiches actions				
Coopération / Stratégie	Réaliser une étude sur les filières de réemploi, réparation et élaboration d'un plan d'actions	Réalisation d'une étude et du plan d'actions				

Certification du bénéficiaire

Par ailleurs, l'ADEME se réservant la possibilité de tous contrôles qu'elle jugera nécessaire, j'ai bien noté conformément aux règles générales d'attribution des aides de l'ADEME, l'obligation de tenir à disposition de l'ADEME tous les justificatifs concernant cette opération pendant une période de 10 ans à compter de la date de fin de l'opération et le reversement de tout montant qui aurait été perçu à tort.

Certifié par :
Nom, qualité (ordonnateur/représentant légal ou son délégataire), date et cachet.